

Espagne. Le marché de l'emploi s'ouvre aux jeunes migrants marocains

30.05.2020 | Espagne. Le marché de l'emploi s'ouvre aux jeunes migrants marocains

Des milliers de jeunes marocains peuvent enfin prétendre à un permis de travail grâce à une mesure adoptée par le gouvernement espagnol autorisant cette catégorie à intégrer le marché de l'emploi.

Bonne nouvelle pour les jeunes migrants marocains arrivés mineurs sur le sol espagnol. Le gouvernement espagnol a concédé aux ex-mineurs migrants placés tous sous la tutelle des gouvernements régionaux un titre de séjour assorti d'un permis de travail d'une durée de deux ans, renouvelable.

En effet, le gouvernement espagnol a adopté mardi un décret octroyant à ces jeunes migrants le titre de séjour doublé d'un

permis de travail. Concrètement, tous les migrants âgés entre 18 et 21 ans, embauchés dans le secteur agricole durant cette crise sanitaire auront droit à un titre de séjour dit lucratif donnant accès au marché de l'emploi. En deux mois seulement et grâce à la pandémie, les ONG ont pu obtenir ce qu'elles n'ont pas réussi à décrocher durant des années de lutte acharnée et de revendication obstinée. De fait, les organisations œuvrant auprès de ce collectif vulnérable et souvent stigmatisé par les discours de droite et réactionnaires n'ont eu de cesse de réclamer un assouplissement des mesures permettant l'accès de ces jeunes au marché de l'emploi.

Joint par téléphone, Michel Bustillo, président de l'association espagnole Voluntarios por un otro mundo (Volontaires pour un autre monde), peine à cacher sa joie. «Je suis très content. C'est une grande nouvelle pour ces jeunes qui sont sérieux et travailleurs et qui peuvent être d'un grand apport pour le pays et son économie», se réjouit-il. «Nous avons lutté pendant des années pour en finir avec l'injustice qui s'abattait sur ces jeunes, lesquels sont lâchés dans la nature une fois qu'ils atteignent l'âge de 18 ans et ne peuvent accéder au marché de l'emploi à cause de la difficulté de la mission. Et voilà qu'une pandémie a montré la justesse de notre cause», souligne-t-il.

En effet, selon ce que nous avons détaillé dans un article précédent, les autorités espagnoles avaient mis en place des conditions drastiques voire inaccessibles pour l'octroi de ce précieux sésame qu'est le permis de travail pour les jeunes migrants ayant atteint la majorité. Ceux-ci bénéficient, certes, d'un titre de séjour dit non lucratif une fois qu'ils atteignent la majorité. Or, pour pouvoir prétendre à un permis de travail, le candidat devait disposer d'un revenu personnel mensuel de 537 euros, une somme qui dépasse le revenu moyen

annuel en Espagne. Une aberration, selon le milieu associatif.

Ce décret serait donc un saut remarquable pour atteindre l'intégration de ces jeunes et en finir avec les discours de stigmatisation et de haine dont ils sont la cible de la part des milieux réactionnaires et xénophobes. En outre, leur accès au secteur de l'emploi est une aubaine pour renflouer les caisses de l'État espagnol sans oublier les retombées de cette décision sur le Maroc grâce aux transferts d'argent à leurs familles. «De plus, le dernier décret ne restreint pas l'accès au marché de l'emploi au secteur agricole mais concerne toutes les activités professionnelles», précise Kaoutar Boughlala, présidente de l'association Codenaf pour la coopération et le développement avec l'Afrique du Nord.

La responsable associative ajoute que ce décret publié dans le courant de cette semaine a le mérite d'être plus clair que son précédent, émis au début de la crise. Pour de nombreuses associations consultées à cette époque, le flou était le maître de la situation. D'ailleurs, des organisations ont dénoncé sur nos colonnes cette mesure opportuniste visant à trouver de la main-d'œuvre bon marché en cette période de crise au détriment des droits de ces jeunes migrants. «Nous sommes restés sur notre faim avec la mesure permettant à ces jeunes d'intégrer le monde du travail durant la période d'urgence sanitaire. La décision prenait en compte les besoins du secteur agricole mais faisait fi de l'avenir de ces jeunes une fois que le secteur agricole n'avait plus besoin de leurs bras», affirme la responsable associative.

Les patrons appellent au rapatriement des saisonnières

marocaines

Les appels au rapatriement des saisonnières agricoles marocaines s'affairant dans les exploitations agricoles se multiplient. Une organisation patronale réclame la mise en place d'un pont humanitaire pour rapatrier les saisonnières agricoles à l'instar de l'opération menée avec le concours des autorités roumaines et bulgares pour rapatrier leurs ouvrières. C'est ce qu'a réclamé UPA, l'union des petits éleveurs et agriculteurs. L'organisation a sollicité l'intervention du gouvernement espagnol pour mener cette opération. Celle-ci rejoint l'appel lancé il y a quelques semaines par Asaja, l'Association des jeunes agriculteurs à Huelva. Les patrons estiment que la pandémie a eu un impact négatif sur le déroulement de la campagne des fruits rouges, ce qui a provoqué la fin prématurée de la saison agricole. Le 20 mai, ces organisations patronales ont adressé à la Direction générale des migrations, département relevant du ministère de l'Inclusion, un écrit où elles font part d'un climat d'inquiétude qui règne auprès des saisonnières marocaines à cause de cette situation. À en croire cette organisation patronale, ce sont les saisonnières qui réclament le retour auprès de leurs familles au Maroc.

Source

: <https://leseco.ma/espagne-le-marche-de-lemploi-souvre-aux-jeunes-migrants-marocains/>

Amal Baba Al